PORT AUTONOME
DE COTONOU

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DP N° 004/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPMP/SAP DU 11/09/2023

ACCORD CADRE POUR ASSISTANCE TECHNIQUE POUR ETUDES ET ELABORATION DES CAHIERS DE CHARGE

Juin 2024

BP 927 Boulevard de la Marina, Cotonou - Bénin
+229 21 31 52 80 contact@pac.bj
www.portcotonou.com

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Demande de proposition N°PI_DGT_76522 du 11 septembre 2023 relative à l'accord cadre pour assistance technique pour études et élaboration des cahiers de charge

Méthode de sélection : Spécification Fondé sur la Qualité et le Coût

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi 10 juin à partir de 15 heures 30 minutes, dans la salle de dépouillement de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des propositions financières (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°**068/2023/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 24 Novembre 2023** :

Ont pris part à cette séance les personnes dont les noms suivent :

- Président : **ADAHE VIGBE Félix Dieudonné, DMP**
- Rapporteur : **AHITOBI Jésuton Amen Ulrich ; SMP**
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité
DI	Dieu-donné FASSINOU	Membre

Après l'analyse de la proposition financière conformément aux clauses contenues dans la demande de propositions, la proposition du soumissionnaire **GROUPEMENT BELMAG/NIMADEN EXPERTISE/INNOV** seule resté en lice à cette phase de la procédure a été retenue pour un montant HT de **soixante millions six cent quarante-quatre milles quatre cent soixante-treize (69 644 473)** soit **quatre-vingt-deux millions cent quatre-vingt mille quatre cent soixante-dix-huit** (***82 180 478*** FCFA TTC) et un délai d'exécution d'un (01) an.

Sous réserve de la validation de l'organe de contrôle compétent, il est déclaré attributaire provisoire et sera invité pour l'établissement du marché.

Le Président a clôturé la séance à 16 heures 41 minutes.

Fait à Cotonou le 10 juin 2024

Le Président

ADAHE VIGBE Félix Dieudonné

Le Rapporteur

AHITOBI J. A. Ulrich

Le membre

FASSINOU Dieu-donné